

PREMIER MINISTRE

Secrétariat général  
de la défense et de  
la sécurité nationale

Paris, le 21 janvier 2014

N° 233/SGDSN/ANSSI

*Agence nationale de la  
sécurité des systèmes  
d'information*

*Le directeur général*

## Décision d'homologation

Objet : Homologation de l'infrastructure de gestion de clés cryptographiques IGC/A opérée par l'ANSSI.

Sur l'avis favorable de la commission d'homologation de l'IGC/A réunie le 4 novembre 2013, je prolonge l'homologation de la plate-forme du projet IGC/A pour cinq ans jusqu'au 20 novembre 2018.

**Signé : Patrick Pailloux, Directeur général de l'ANSSI**